



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141285>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-141285**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance des systèmes de sécurité incendie, d'extinction automatique à gaz, d'interphonie IGH, d'éclairage de sécurité sur source centralisée d'installations de désenfumage mécanique, d'un système de détection CO (parking souterrain) des hôpitaux Beaujon - Bichat / C. Bernard et Louis Mourier.

Description : Le marché porte sur la maintenance des systèmes de sécurité incendie, d'extinction automatique à gaz, d'interphonie IGH, d'éclairage de sécurité sur source centralisée d'installations de désenfumage mécanique, d'un système de détection CO (parking souterrain) des hôpitaux Beaujon - Bichat / C. Bernard et Louis Mourier.

Identifiant de la procédure : 9816b64e-006e-445e-824b-74f0ed3e81fa

Identifiant interne : 26-042

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Au sein des entités concernées par le marché.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Avances : Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. En application des articles R.2191-6 à R.2191-10 et R.2191-16 à R.2191-19 du code de la commande publique, une avance calculée selon les dispositions de ces articles, pourra être versée au titulaire que si ce dernier l'a acceptée dans l'Acte d'Engagement. Son montant n'est ni actualisable, ni révisable. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Le taux de l'avance est fixé à 30 % pour les petites et moyennes entreprises et 5 % pour les entreprises qui ne sont pas PME. L'avance est versée et remboursée suivant les dispositions du Code de la Commande Publique. Renseignements complémentaires : Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 08/01/2026 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la remise des plis via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Attribution des lots : Les candidats peuvent soumissionner pour tout ou partie des lots. Les offres des candidats sont appréciées lots par lot. Un opérateur économique peut se voir attribuer la totalité des lots. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum de : - Pour le lot 1 Pour la part forfaitaire, sur le montant de la décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF). Pour la part unitaire, sur un montant maximum de 650 000 Euros HT correspondant au montant maximum alloué pour lot sur cette consultation, sur la durée totale du marché (quatre ans) pour l'ensemble des prestations listées au Bordereau de prix unitaires. - Pour le lot 2 : Pour la part forfaitaire, sur le montant de la décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF). Pour la part unitaire, sur un montant maximum de 320 000 Euros HT correspondant au montant maximum alloué pour ce lot sur cette consultation, sur la durée totale du marché (quatre ans) pour l'ensemble des prestations listées au Bordereau de prix unitaires. Le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de recourir ultérieurement à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires à hauteur du montant maximum du marché initial au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance SSI et prestations associées de l'hôpital BEAUJON et LOUIS MOURIER

Description : Le présent lot porte sur la maintenance SSI et prestations associées de l'hôpital BEAUJON et LOUIS MOURIER.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Au sein des entités concernées par le marché.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant maximum du marché : Pour la part forfaitaire, montant de la décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF). Pour la part unitaire, 650 000 € HT correspondant au montant maximum alloué pour lot sur cette consultation, sur la durée totale du marché (quatre ans) pour l'ensemble des prestations listées au Bordereau de prix unitaires. / Nombre maximum d'attributaires retenus : 1

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique et bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Il est demandé une référence de marché similaire exécuté en milieu de santé, c'est-à-dire en établissement hospitalier ou en clinique. Sont ainsi acceptées les références réalisées aux profits d'établissements publics de santé ou de cliniques privées. Egalement, il est demandé une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°1 – Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 - Qualité technique de l'offre avec Sous-critère a : Organisation et Méthodologie (35%) , Sous-critère b : Moyens humains, logistiques, techniques et informatiques (35%) et Sous-critère c : Adaptation de l'offre aux spécificités du site (30%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité durable

Description : Critère n°3 - Qualité durable de l'offre avec Sous-critère a : Démarche environnementale employée par l'entreprise dans la réalisation des prestations (50%), Sous-critère b : Démarche sociale employée par l'entreprise dans la réalisation des prestations. (50%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/01/2026

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Maintenance SSI et prestations associées de l'hôpital BICHAT

Description : Le présent lot porte sur la maintenance SSI et prestations associées de l'hôpital BICHAT.

Identifiant interne : Lot 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Au sein des entités concernées par le marché.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant maximum du marché : Pour la part forfaitaire, montant de la décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF). Pour la part unitaire, 320 000 Euros HT correspondant au montant maximum alloué pour lot sur cette consultation, sur la durée totale du marché (quatre ans) pour l'ensemble des prestations listées au Bordereau de prix unitaires. / Nombre maximum d'attributaires retenus : 1

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique et bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Il est demandé une référence de marché similaire exécuté en milieu de santé, c'est-à-dire en établissement hospitalier ou en clinique. Sont ainsi acceptées les références réalisées aux profits d'établissements publics de santé ou de cliniques privées. Egalement, il est demandé une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 – Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 - Qualité technique de l'offre avec Sous-critère a : Organisation et Méthodologie (35%) , Sous-critère b : Moyens humains, logistiques, techniques et informatiques (35%) et Sous-critère c : Adaptation de l'offre aux spécificités du site (30%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité durable

Description : Critère n°3 - Qualité durable de l'offre avec Sous-critère a : Démarche environnementale employée par l'entreprise dans la réalisation des prestation (50%), Sous-critère b : Démarche sociale employée par l'entreprise dans la réalisation des prestations. (50%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 22/01/2026

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Adresse postale : ACHAT 78 rue du Général Leclerc CHU Bicêtre

Ville : Le Kremlin - Bicêtre

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Mme la Directrice

Adresse électronique : secretariat.smmat.aca@aphp.fr

Téléphone : +33153146960

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Ville : Paris Cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 01 30 17 34 00

Télécopieur : 01 30 17 34 59

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 53b8b136-3fbc-4ece-87ee-8c0dac5d36a0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/12/2025 à 15:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025